

DÉPARTEMENT
DU DOUBS

Commune de THISE
N° Code Postal 25220

Bureau distributeur ROCHE LEZ BEAUPRÉ

ARRONDISSEMENT
de BESANCON

CANTON de
BESANÇON - EST

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 22 septembre 2025

OBJET

2025-41 élection d'un membre au SEEB

NOTA. – Le Maire certifie que la délibération a été
publiée le 26 septembre 2025

que la convocation du Conseil avait été faite le 18
septembre 2025

que le nombre des membres en exercice est de 23

Exécution des articles L 2121-7 et suivants au Code
Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

L'an deux mille vingt cinq

Le vingt deux

le Conseil Municipal de la commune de THISE

s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur
DERIOT, maire, pour la session ordinaire du mois de septembre.

Étaient Présent(e)s : M. ALLAIN, Mme ARTHAUD, M. BOURGON, M. DERIOT, M. DEVILLERS, M.
FALLOT, M. FREZE, M. GAUBARD, Mme GAUTHIER, M. HEQUETTE, M. KIEFFER, Mme MARCHE,
Mme PAILLET, M. PAUTOT, Mme RAFFIN, Mme RAHON, M. VALZER.

Absent(e)s représenté(e)s : Mme CANONNE (pouvoir à M. BOURGON), Mme EDY (pouvoir à M.
DERIOT), Mme RODRIGUEZ (pouvoir à Mme ARTHAUD), M. LABBACI (pouvoir à M. FREZE)

Absent(e)s non représenté(e)s : Mme RUISSEAU, Mme GUILMAILLE,

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Locales, à
l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Monsieur FREZE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il
a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

M. le Maire rappelle que Mme l'adjointe aux affaires scolaires était également déléguée titulaire de
la commune au sein du SEEB.

Il convient donc d'élire un(e) remplaçant(e) pour assurer cette fonction.

Après un appel à candidature, se déclare candidate :Mme PAILLET Mylène.

Le nombre de poste à pourvoir étant égal au nombre de candidature, M. le maire en prend acte et
donne lecture de la nomination suivante :

A 18 voix pour et 3 abstentions, Mme PAILLET est élue déléguée titulaire au sein du SEEB

Thise, le 22 septembre 2025,
Monsieur le Maire,

